



DEMANDE D'AUTORISATION D'EXHUMATION ET DE RÉINHUMATION

R2213-40 à R2213-42 du Code général des collectivités territoriales

Avant tout travaux une demande doit être déposée accompagnée impérativement des justificatifs.*
A noter, si nos services doivent effectuer des recherches pour établir les droits, l'obtention de l'autorisation est conditionnée à d'éventuel résultat dans des délais variables.

Date et heure souhaitées :

Identité du parent ou du
mandataire assistant à
l'exhumation :

Article R2213-40

Modifié par Décret n°2016-1253 du 26
septembre 2016 - art. 2

Toute demande d'exhumation est faite par le plus **proche parent** de la personne défunte. **Celui-ci justifie de son état civil, de son domicile et de la qualité en vertu de laquelle il formule sa demande.**

L'autorisation d'exhumer un corps est délivrée par le maire de la commune où doit avoir lieu l'exhumation.

L'exhumation est faite en présence d'un parent ou d'un mandataire de la famille.

Si le parent ou le mandataire dûment avisé n'est pas présent à l'heure indiquée, l'opération n'a pas lieu.

Je soussigné(e), _____

Nom de jeune fille _____

né(e) le _____ à _____

domicilié (e) _____

demande l'autorisation de faire exhumer par l'entreprise :

N° Habilitation : _____ N° SIRET : _____ le corps :

NOM _____ Prénoms : _____

Nom de jeune fille _____

né(e) le _____ à _____

décédé(e) le _____ à _____

inhumé(e) dans le cimetière de la commune de Clermont-l'Hérault

dans la concession n° _____ allée _____ n° d'acte _____

acquise le : _____

Par : _____

Carré commun

et la réinhumation immédiate dans ce même cimetière :

dans la concession n° _____ allée _____ n° d'acte _____

acquise le : _____

Par : _____

Je déclare agir en tant que plus proche parent du défunt ci-dessus nommé.

en qualité de : _____

À _____ le _____

* Justificatifs recevables :

- Mandat délivré à l'entreprise,
- Pièce d'identité du demandeur,
- Justificatif de domicile du demandeur,
- Acte de décès de la personne à exhumer,
- Tout document justifiant le lien de parenté (actes d'état civil, livret de famille, certificat d'hérédité ...)
- Demande d'ouverture de la sépulture exhumation,
- Demande d'ouverture de la sépulture ré-inhumation.

Lu et approuvé

(signature de la personne ayant
qualité pour pourvoir aux funérailles)